

Document N°4
20 novembre 2018

Les dépenses d'équipement des communes alsaciennes

Ce numéro de notre série de notes diffusant des données statistiques sur l'Alsace vient compléter le tout premier (janvier 2018) consacré aux indicateurs budgétaires dans le domaine des investissements publics des collectivités. Rappelons qu'il s'agit de données pour l'instant provisoires, qui demandent à être confirmées et mises en contexte par les collectivités elles-mêmes. Cette fois-ci nous travaillons au niveau communal, et ce grain plus fin fait apparaître des typologies un peu différentes qu'à celui des EPCI.

Rappelons que nous exploitons les données des comptes des collectivités territoriales diffusées en *open data* par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) du Ministère des finances. Le traitement statistique et la cartographie ont été réalisés par une équipe autour de Maurice Baslé, Professeur émérite de sciences économiques à l'Université de Rennes1 et chercheur au CREM-CNRS (Centre de Recherche en Economie et Management). La plateforme informatique FINLOC qui permet de visualiser de manière interactive ces données originales (elles ne sont pas publiées par les administrations ou l'INSEE) a été financée par la Chaire ACT-TER de l'Université de Bretagne Sud.

La chaire ACT-TER Connaissance et Action Territoriale est un projet partenarial qui réunit université, entreprises, institutions publiques et collectivités territoriales. La chaire traite et enrichit des données socio-économiques que des partenaires ont choisi de mettre en commun pour une meilleure connaissance territoriale et une décision publique plus éclairée.

Dans les cartes qui suivent, nous explorons, l'effort d'investissement tel qu'il apparaît dans la comptabilité des communes. On calcule les dépenses d'équipement en densité, c'est-à-dire par habitant. Ces dépenses d'investissement [Carte 1] sont partiellement financées par des subventions [Carte 2] et elles s'accumulent en actifs immobilisés [Carte 3].

Comme on pourra le constater, *l'investissement communal par tête* connaît d'importantes variations selon les différents sous-territoires de l'Alsace que sont les métropoles, la bande rhénane, les zones périphériques rurales ou du massif vosgien, etc. Il s'explique en partie par les *subventions reçues*, mais le rapport des investissements aux subventions est lui-même très variable. Ainsi la cartographie des deux variables comptables ne fait pas apparaître les mêmes clusters géographiques.

Les *actifs immobilisés* sont révélateurs des politiques d'investissements communaux à long terme. Il est donc particulièrement intéressant de considérer cette variable qui touche à des fondamentaux des territoires. Pour donner quelques exemples : en ce qui concerne les grandes villes, on constate que Strasbourg possède un actif de 6577 €/h en 2016, ce qui n'est pas énorme sachant que Mulhouse est à 7952 et Colmar à 10 200. En regardant des localités plus petites, on ne s'étonnera pas que Fessenheim soit à 16 598€/h, mais Kaysersberg-Vignoble atteint 26 603 ! Parmi les communes à niveau faible d'actifs immobilisés, signalons Brumath (4 737€/h), Bischheim (4642) ou Dingsheim (3418).

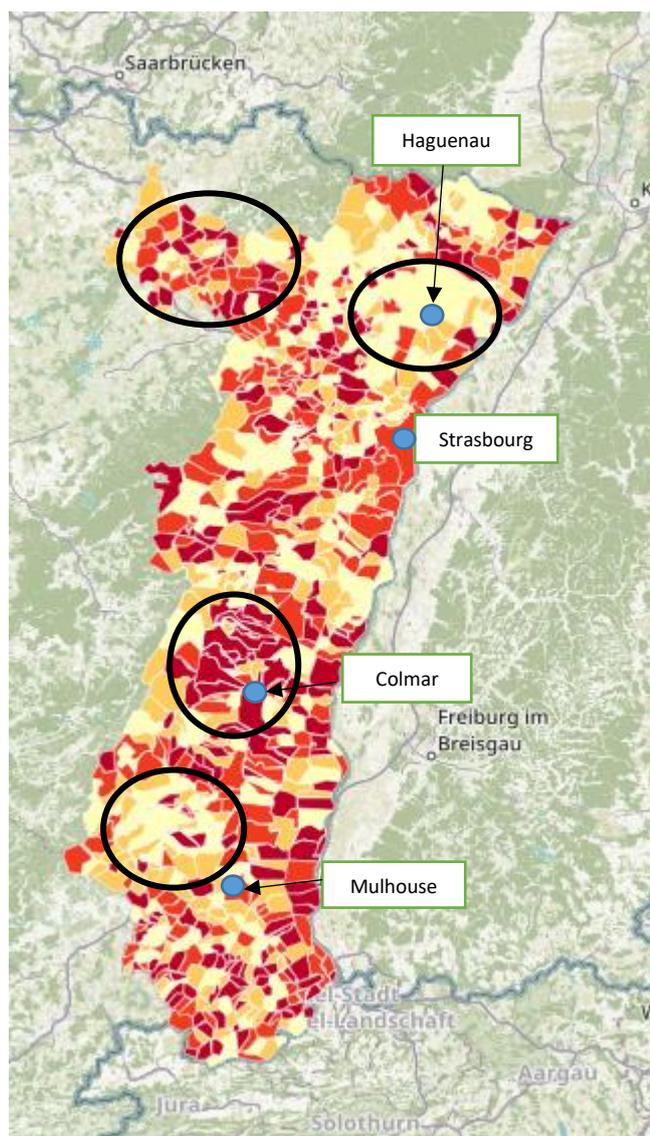
Pour plus d'information, utiliser le lien <http://finloc.univ-ubs.fr/Finloc-Alsace.html>

Nous ne nous risquons pas ici à expliquer ces situations contrastées, car il faudrait rentrer dans le détail et l'historique des comptes – ce travail serait par contre intéressant à mener avec les collectivités elles-mêmes afin de contrôler et surtout d'éclairer les chiffres.

Il est toujours utile de préciser que les chiffres sont des indicateurs de la réalité et non une vérité absolue. Ils servent souvent plus à soulever de bonnes questions qu'à y répondre. Les choix méthodologiques ne sont jamais neutres. Par exemple, pour calculer les *intensités* d'investissements publics, nous avons rapporté les chiffres des comptes communaux à la population de la commune au sens de l'INSEE, mais la plateforme FINLOC propose aussi un autre calcul en prenant la population au sens de la DGF¹.

¹ Population DGF = population totale + résidences secondaires (un habitant par résidence secondaire) + places de caravanes sous certaines conditions (un habitant par place de caravane).

Carte 1 : Les dépenses d'équipement par habitant (2013-2016)



Une assez forte intensité d'investissement (dépenses d'équipement des communes) caractérise la bande rhénane.

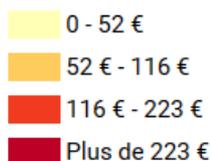
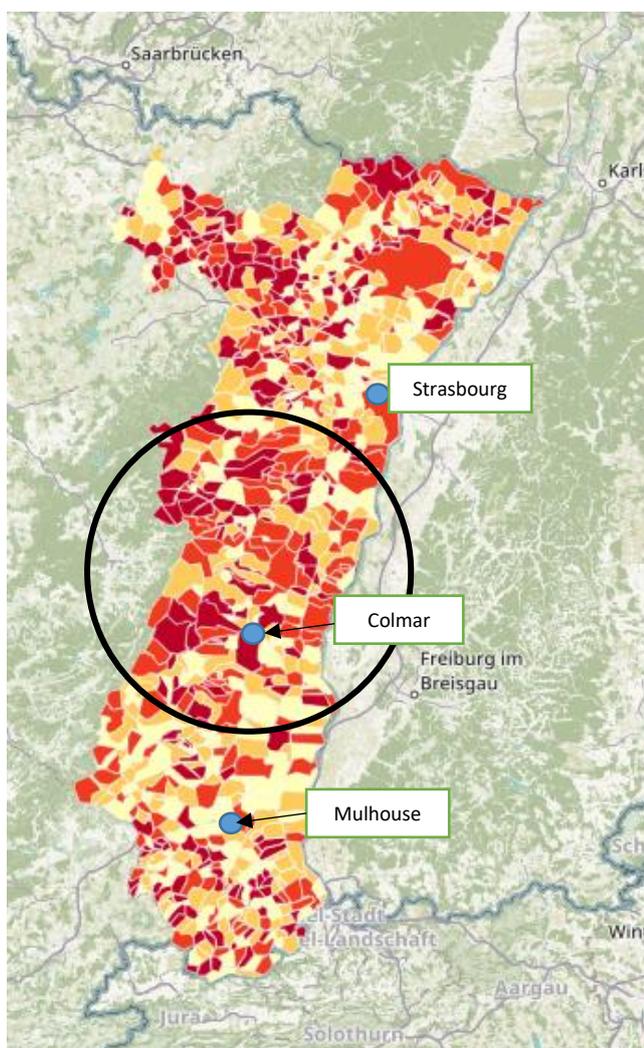
Ailleurs, il est intéressant de noter le contraste important entre la zone de Colmar-Vignoble et la zone qui va de Mulhouse à Sultz.

Le Bas-Rhin en dehors de Strasbourg est aussi assez contrasté. On notera en particulier la différence de niveau entre la région de Hagenau et l'Alsace bossue.

En matière de densité d'équipement par habitant on ne peut pas conclure de manière sommaire que les zones urbaines sont favorisées et les zones périphériques délaissées. Il y a de tout dans chaque catégorie.

Source : données DGFIP. Traitement : FINLOC

Carte 2 : Les subventions d'équipement par habitant (2013-2016)



Source : données DGFIP. Traitement : FINLOC

Cette carte éclaire en partie la précédente, puisque les subventions (d'origines diverses) contribuent au financement des investissements communaux.

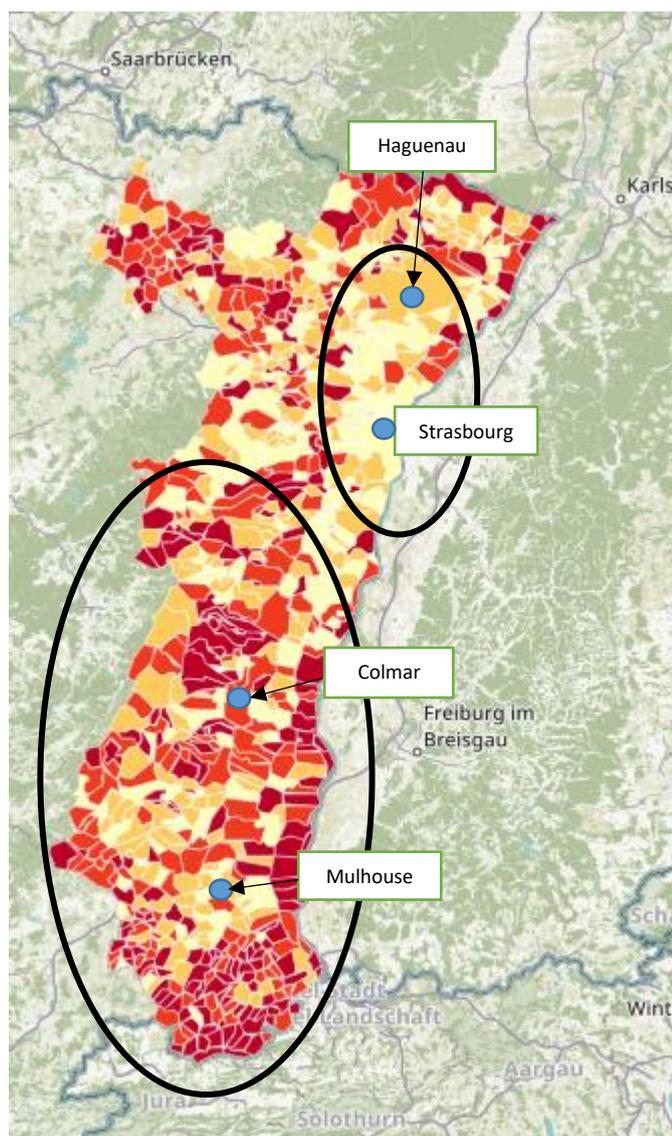
La bande rhénane apparaît moins nettement. Ses dépenses d'investissement ne sont donc pas systématiquement expliquées par un subventionnement important.

En revanche, on voit que l'Alsace bossue peut se permettre d'investir grâce à un bon niveau de subventions.

Haguenau et sa région investissent peu tout en bénéficiant d'un bon niveau de subvention.

Globalement, l'Alsace centrale montre un niveau de subvention supérieur aux zones qui l'encadrent - particulièrement à la partie sud du Haut-Rhin.

Carte 3 : Les actifs immobilisés par habitant en 2016



Source : données DGFIP. Traitement : FINLOC

L'accumulation année après année des dépenses d'investissement aboutit à un certain niveau d'*actifs immobilisés*.

On peut constater que la moitié sud de l'Alsace a beaucoup investi sur le long terme, surtout le long de la bande rhénane et dans le Sundgau.

Les actifs immobilisés montrent que l'investissement dans les zones périphériques est visiblement resté fort (par tête) et constant, que ce soit dans l'Alsace bossue ou dans le massif vosgien.

La zone qui apparaît finalement la moins privilégiée est celle qui va de Haguenau à Benfeld en passant par Strasbourg. Rappelons qu'il s'agit bien du cumul d'investissements *par tête* et non *en niveau* - auquel cas l'Eurométropole de Strasbourg apparaîtrait naturellement beaucoup plus lourde en actifs immobilisés sur cette carte d'Alsace.